



3^{ème} forum sur l'érosion du trait de côte
Salle l'Escoure
Lacanau Océan – 30.11.2013

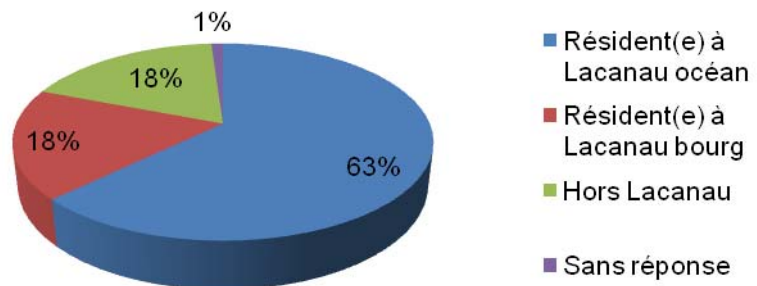
Introduction

Organisé par la commune de Lacanau, avec le soutien technique du Groupement d'Intérêt Public du Littoral Aquitain et dans le cadre de l'appel à projets national du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, ce troisième forum consacré à la problématique de l'érosion marine et à la gestion du trait de côte, a rassemblé plus de 200 personnes.

Une mobilisation locale

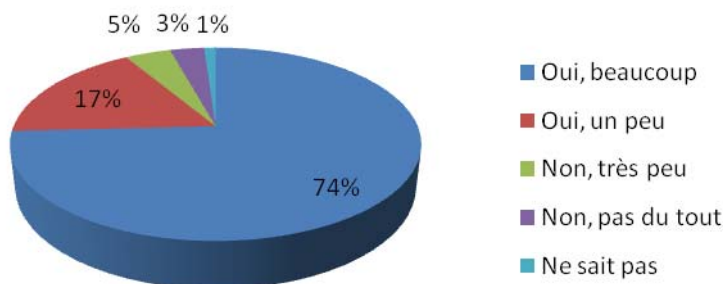
Les Canalais ont massivement répondu présents pour cet évènement, notamment les résidents de l'océan, premiers concernés par les études en cours. Un autre constat, et c'est une bonne surprise, est que la

problématique érosion, traitée depuis maintenant plus de quatre ans à Lacanau, intéresse aussi hors des limites communales, puisque environ une personne sur cinq présente lors de ce forum réside en dehors de Lacanau.



Source : enquête satisfaction 3^{ème} forum

Vous sentez-vous personnellement concerné par le risque d'érosion?



Source : enquête satisfaction 3^{ème} forum

Pédagogie et débat, les clefs de la réussite

La prise de conscience collective est très importante face aux risques liés à l'érosion. Cela vient conforter l'intérêt et la nécessité des études en cours, concernant la protection du front de mer, mais également la recherche de nouveaux modes de gestion, comme la relocalisation.

Ce troisième forum grand public, placé sous le signe du débat, avait pour objectif de présenter les études en cours, et de partager ces premières avancées et réflexions avec la population dans son ensemble. Avec un taux de satisfaction de 93% concernant le déroulement de ce forum et de 85% des participants satisfaits de la place laissée au débat, nous pouvons considérer ce troisième rendez-vous comme une réussite.



Actes du 3^{ème} forum érosion - Lacanau

Développer la culture du risque

Cette matinée fut d'abord consacrée à la présentation des stratégies mises en place au niveau national, régional et local, pour faire face au problème d'érosion marine. Une fois ce cadre posé, les ingénieurs du cabinet ISL ingénierie ont présenté le diagnostic des ouvrages de protection du front de mer de Lacanau, et ont évoqué des pistes pour les futures protections.



La matinée s'est poursuivie avec la présentation par Nicolas ROCLE de l'IRSTEA¹ des premiers résultats de l'enquête sociologique, menée cet été sur la commune de Lacanau auprès de la population. Les premiers éléments mettent en évidence une réelle prise de conscience du risque par la population dans son ensemble et une convergence des perceptions citoyennes avec les projections scientifiques concernant les risques. Les conclusions de cette étude sociologique sont attendues pour l'été 2014.

La quatrième présentation était consacrée à l'étude de faisabilité d'une relocalisation des activités et des biens menacés par l'érosion. Cette première étape a permis d'expliquer aux participants le sens de la démarche, la méthodologie et l'organisation de cette étude. Après quelques mois de travail les questions sont déjà nombreuses et cela fut l'occasion de partager ces premières interrogations.



Ce troisième forum s'est conclu sur une table ronde d'échanges entre le public et les intervenants pour répondre aux interrogations. Le débat fut d'une grande qualité et les questions nombreuses.

La présentation aux citoyens des études en cours, permet d'échanger sur les premiers diagnostics et les orientations prises, pour continuer d'enrichir les réflexions. Cela laisse également certaines questions en attentes, pour lesquelles les techniciens et les élus

n'ont pas encore de réponses. Nous vous donnons donc rendez-vous au mois de juin 2014, pour continuer avec vous, à réfléchir aux pistes qui nous permettront ensemble de construire le Lacanau de demain.

¹ Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture



Actes du 3^{ème} forum érosion - Lacanau

Programme du forum

Ouverture de ce troisième forum par Monsieur le Maire de Lacanau, Jean-Michel DAVID.

A | La gestion de l'érosion à Lacanau : une mobilisation locale, régionale et nationale.

Arnaud Gueguen

GIP Littoral Aquitain

Présentation disponible en téléchargement sur :
www.mairie-lacanau.fr



B | La lutte active jusqu'en 2040 : quelles possibilités et quelles conséquences ?

Emilio Tena & Nicolas Pepin

ISL ingénierie

Présentation disponible en téléchargement sur :
www.mairie-lacanau.fr



C | La perception sociale de l'érosion marine et de ses enjeux à Lacanau - Premiers résultats de l'enquête sociologique.

Nicolas Rocle

IRSTEA

Présentation disponible en téléchargement sur :
www.mairie-lacanau.fr



D | Etude de faisabilité d'une relocalisation : les premières interrogations.

Arnaud Gueguen

GIP Littoral Aquitain

Présentation disponible en téléchargement sur :
www.mairie-lacanau.fr

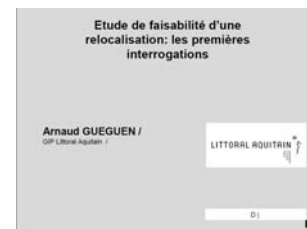


Table ronde, échange entre le public et les intervenants.

Mot de conclusion de ce troisième forum par monsieur le Maire.



Ouverture de Monsieur le Maire

Madame la Sous-préfète, Monsieur Corsan représentant Monsieur le Président du Conseil Régional d'Aquitaine, Monsieur Mévélec directeur adjoint de la DDTM 33, merci pour votre présence ce matin. Merci également aux cabinets d'études qui nous accompagnent dans cette démarche et merci aux représentants du Groupement d'Intérêt Public du Littoral Aquitain, Nicolas Castay, Arnaud Gueguen et Martin Renard.

Merci à tous d'être aussi nombreuses et nombreux ce matin, cette affluence me semble légitime et attendue, tant l'ampleur de ce défi est importante. Lorsque les élus ont décidé d'instaurer le sujet de l'érosion comme un thème majeur des années à venir, cela a d'abord suscité de nombreuses interrogations : où va-t-on ? Comment va-t-on pouvoir aborder cette thématique extrêmement importante, voire vitale pour des territoires comme les nôtres ?

Cet enjeu n'est pas uniquement canalais, on le constate une fois de plus ce matin, avec la présence de nombreuses personnes provenant d'autres territoires, qui ont fait le déplacement et je les en remercie. Lorsque ce défi a été lancé, nous avons reçu un accueil enthousiaste et je tiens particulièrement à remercier le GIP Littoral Aquitain de nous accompagner dans cette démarche, ainsi que tous les partenaires scientifiques et les bureaux d'études avec lesquels nous travaillons, depuis maintenant plus de quatre ans.

Depuis 2009 et le premier forum sur l'érosion, il y a eu beaucoup de travaux accomplis, même si pour certains cela peut paraître long, il faut prendre en compte l'importance et la complexité des études en cours. Le forum de ce matin devrait marquer un tournant. Le diagnostic est aujourd'hui établi et une mission complémentaire en partenariat avec le GIP sur une durée de deux ans est en cours. Celle-ci va servir à étudier plus précisément les deux modes de gestion aujourd'hui retenus par la commune, que sont la lutte active et la faisabilité d'une relocalisation.

Je voudrais d'ores et déjà attirer votre attention sur un point qui sera tout à l'heure abordé, et qui est à mon sens très révélateur, c'est celui de la prise de conscience du risque érosion par la population. Les premiers résultats de l'enquête sociologique montrent que la thématique érosion et les enjeux qui y sont associés, sont certes à des échéances lointaines, mais leur importance est aujourd'hui complètement acquise.

Le diagnostic qui va vous être présenté démontre la nécessité de prendre à bras le corps cette question de l'érosion du trait de côte, et ce dès aujourd'hui. Certains effets se font déjà sentir, mais nous prendrons le temps de réfléchir aux meilleures solutions à mettre en place pour la commune. Cela nécessite une mobilisation générale, pas seulement des élus, mais de toute la population. Nous avons pour cela l'obligation d'informer et de partager les connaissances avec la population, afin d'éviter certaines erreurs et de se précipiter dans des conclusions trop hâtives.

Deux points me semblent primordiaux à aborder avant le début des présentations. Le premier concerne les différentes échéances temporelles qui seront indiquées lors des présentations. On parle de 2020, 2040, 2100..., ces dates servent à fixer des repères temporels pour faciliter le travail des bureaux d'études et s'appuyer sur des données officielles actées et datées, comme l'élévation du niveau de la mer. Elles ne retranscrivent en aucun cas un projet politique, car aujourd'hui la seule



Actes du 3^{ème} forum érosion - Lacanau

chose qui est actée, c'est la protection du front de mer par des méthodes de lutte active à un horizon 2040 - 2050.

Le second point concerne un thème émergent, le renouvellement urbain. L'érosion aura indéniablement des conséquences sur notre territoire et son aménagement. Les réflexions en cours sur l'adaptation de notre territoire à ce risque, devront servir de repère, voire de modèle pour d'autres stations balnéaires soumises aux mêmes préoccupations. C'est tout l'intérêt d'avoir intégré l'appel à projets national sur la relocalisation des activités et des biens, permettant de bénéficier du soutien du Ministère de l'Ecologie et des services de l'Etat, mais également de partager nos réflexions avec d'autres territoires littoraux.

Un des objectifs principaux de cette matinée est d'apporter un niveau de connaissance le plus précis possible au plus grand nombre, afin de créer une véritable culture du risque sur le littoral. Cette notion de culture du risque se base sur du vécu, mais elle fait également référence à des échéances qui peuvent être proches et indéniablement des échéances ultimes, sur lesquelles nous devons travailler dès aujourd'hui. N'attendons pas que les choses nous dépassent, engageons ensemble notre prise de position pour faire face au risque dès aujourd'hui.

Merci à tous et j'espère que cette matinée sera studieuse.

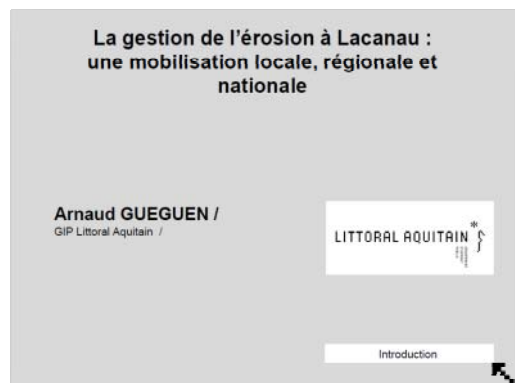
Jean-Michel DAVID, Maire de Lacanau, 30 novembre 2013



A | La gestion de l'érosion : une mobilisation locale, régionale et nationale

Présentation réalisée par Arnaud Gueguen

Chargé de mission au GIP Littoral Aquitain.



Questions du public

Suite à la présentation des différents scénarios de gestion étudiés, peut-on combiner les côtés positifs de différents scénarios pour n'en retenir qu'un seul ? Quel est le planning à la suite des études, après fin 2014 ?

Arnaud Gueguen (GIP Littoral Aquitain)

Concernant l'horizon temporel des actions concrètes qui pourront être menées, il faut d'abord rappeler l'urgence de réfléchir aux questions stratégiques, tout en précisant qu'il n'y a pas de menaces imminentes comme sur d'autres territoires aquitains ou métropolitains. Cette situation laisse aux collectivités le temps de réfléchir aux meilleures décisions à prendre.

Les premiers résultats concernant des actions opérationnelles de protection, sont attendus au premier semestre 2014, conformément au calendrier établi avec le cabinet ISL ingénierie. La question du risque à Lacanau sera prégnante avant 2040-2050, il sera donc important d'engager des actions avant cet horizon temporel.

Concernant la combinaison des scénarios, 12 ont été définis à la suite de l'étude de SOGREAH (2010 – 2012), qui prennent en compte toutes les solutions possibles et imaginables à mettre en place sur Lacanau.

Martin Renard (GIP Littoral Aquitain)

Il y a forcément des impacts positifs et négatifs dans chacun des scénarios, on ne peut pas les combiner pour ne donner qu'un seul scénario entièrement positif.

Avez-vous estimé la diminution de l'efficacité des scénarios, en fonction de la date du début de leur application ?

Arnaud Gueguen



Actes du 3^{ème} forum érosion - Lacanau

La question est de savoir si nous pouvons techniquement protéger Lacanau jusqu'en 2100. La réponse est oui, techniquement c'est réalisable. Ensuite, il faut prendre en compte la question des coûts et surtout des conséquences négatives engendrées par de tels ouvrages, notamment sur le fonctionnement économique de la station. La mise en place d'un horizon temporel défini permet de réfléchir à la question, jusqu'à quand Lacanau sera en capacité de supporter les effets négatifs d'un ouvrage de protection ?

Une protection en dur sur le littoral de Lacanau a des conséquences importantes, avec notamment une perte de plage, qui engendre des impacts économiques négatifs sur les activités balnéaires. Par ailleurs, le choix entre la protection à 2050 ou 2100 et la relocalisation, ne pourra se réaliser que lorsque nous aurons terminé d'étudier la faisabilité de la relocalisation. Aujourd'hui, celle-ci est un concept qui ne se traduit pas encore par des éléments opérationnels. Et c'est d'ailleurs tout le sens de la mission confiée par le Ministère de l'Ecologie, que de réfléchir à cette faisabilité.

B | La lutte active jusqu'en 2040 : quelles possibilités et quelles conséquences ?

Présentation réalisée par Emilio Tena et Nicolas Pepin

Ingénieurs au cabinet ISL ingénierie.



Questions du public

Pouvez-vous nous apporter des précisions concernant la question du budget sédimentaire sur nos plages ?

Emilio Tena (ISL Ingénierie)

Nous avons conscience du facteur déterminant que représente le budget sédimentaire. Les études concernant une éventuelle diminution de ce dernier ne sont pas actées. C'est un élément que nous allons toutefois prendre en compte dans l'étude d'avant-projet des ouvrages de protection.

Dans quelle mesure ces études prennent en compte l'élévation générale du niveau de la mer ?

Nicolas Pepin (ISL Ingénierie)

L'élévation du niveau de la mer est pris en compte dans nos calculs concernant le dimensionnement futur des ouvrages de lutte active, en fonction des différentes échéances temporelles qui seront calculées. Aujourd'hui l'élévation du niveau de la mer est de l'ordre de 3 mm par an, mais cette élévation pourrait atteindre plus d'1m à l'horizon 2100.



Actes du 3^{ème} forum érosion - Lacanau

Emilio Tena (ISL Ingénierie)

Les services de l'Etat ont acté l'élévation du niveau de la mer avec un chiffrage précis, qui sera pris en compte dans nos études.

Ne serait-il pas plus judicieux de créer un brise-lame au large pour casser la houle et retenir le sable, plutôt que de créer des protections en dur au droit du front de mer ?

Emilio Tena (ISL Ingénierie)

Concernant l'implantation d'un brise lame, le problème est lié au transit sédimentaire, qui emmène le sable vers le large, mais surtout vers le sud. Ce transit nord-sud empêche la retenue du sable avec ce type d'ouvrage. Le site de Lacanau n'est pas adapté à l'implantation d'un brise-lame, même si cela est techniquement faisable, car premièrement les coûts financiers à la construction et à l'entretien seraient gigantesques, particulièrement en prenant en compte les projections à 2050 et 2100. A cela s'ajoutent les effets au nord et au sud d'un tel ouvrage, qui ne peuvent pas être contrôlés. Par ailleurs il est impossible de construire un tel ouvrage sur plus de 1000 m en face de Lacanau. Un tel ouvrage aurait pour effet d'accentuer le transit nord-sud en créant un chenal de courant entre l'ouvrage et la côte. Ce sont toutes ces raisons qui poussent à écarter ce type d'ouvrage comme solution de protection. Tout cela sans aborder les problèmes d'intégration paysagère et de la dangerosité pour les surfeurs.

Avez-vous réalisé une comparaison en termes de coûts entre la mise en place d'une relocalisation et la construction de ce type d'ouvrage ?

Martin Renard (GIP Littoral Aquitain)

L'étude de relocalisation n'étant encore qu'à ses débuts, il n'est pas possible à l'heure actuelle d'établir un comparatif financier, mais cette étape fait partie du planning de la mission. Tous les scénarios étudiés feront l'objet d'un comparatif coût/bénéfice.

Pourquoi mettre en place de nouveaux ouvrages si cela amène une disparition de la plage ?

Emilio Tena (ISL Ingénierie)

L'ouvrage actuel de protection du front de mer est considéré comme obsolète. Donc pour protéger les biens et les activités du front de mer, à l'horizon 2040, il faudra réaliser un ouvrage efficace, en adéquation avec les capacités de financement. Ceci n'empêche pas des actions palliatives de rechargement permettant de limiter la disparition de la plage.

Peut-on agir sur l'effet de la houle en travaillant sur la rugosité des fonds, par l'implantation de blocs de différentes natures ?

Emilio Tena (ISL Ingénierie)

La nature des blocs est en effet très importante à prendre en compte concernant la stabilité des ouvrages. La solution que vous proposez pourrait être mise en place, mais cela devrait se réaliser sur un périmètre très important d'une largeur d'au moins 100m et d'une longueur d'environ 1000 m, avec des blocs de très gros calibre. Il y aurait deux impacts principaux, premièrement la disparition de la faune et la flore dans le périmètre de protection, et cela serait également dangereux pour les baigneurs et les surfeurs. Ce type d'ouvrage engendrerait comme pour l'option d'un brise-lame, des travaux pharaoniques et qui ne sont pas adaptés aux caractéristiques physiques du site de Lacanau.



Prenez-vous en compte l'impact de l'estuaire dans vos calculs et des travaux qui peuvent y être réalisés actuellement ?

Emilio Tena (ISL Ingénierie)

Nous sommes au courant des travaux en cours sur l'embouchure, et nous prendrons en compte les éventuels effets qu'il pourrait avoir sur le transit sédimentaire.

C | La perception sociale de l'érosion marine et de ses enjeux à Lacanau – Premiers résultats de l'enquête sociologique

Présentation réalisée par Nicolas Rocle

Chercheur à l'IRSTEA.



Les questions du public

Concernant les différents modes de gestion possibles à mettre en place, en particulier celui concernant la relocalisation, y'a-t-il une différence de réponse entre les résidents/professionnels et les touristes ?

Nicolas Rocle (IRSTEA)

Il n'y a pas de grande différence de réponses entre les catégories de population, même si les touristes ont tendance à se montrer plus détachés et/ou plus favorables vis-à-vis d'une éventuelle relocalisation, mais cela n'est pas assez accentué pour être significatif au plan statistique.

Les centres de décision étant à la fois Lacanau ville et Lacanau océan, ne serait-il pas intéressant d'interroger également les gens de Lacanau ville ?

Nicolas Rocle (IRSTEA)

Cela a été réalisé, cette enquête a été menée à l'échelle de toute la commune. Un zonage a simplement été établi pour des questions d'échantillonnage au plan statistique entre la zone proche du front de mer et le reste du territoire communal, incluant de facto Lacanau ville.



Actes du 3^{ème} forum érosion - Lacanau

Les questions relatives aux risques naturels présents à Lacanau étaient posées sous forme de questionnaire à choix multiple ou de réponses ouvertes ?

Nicolas Rocle (IRSTEA)

C'était une question à choix multiples de type fermée, avec une dizaine de modalités de réponses, reprenant les différents risques naturels (et industriels dans une moindre mesure) possibles sur le territoire canaulais. Nous avons demandé aux personnes interrogées d'indiquer (sans ordre de priorité) les trois principaux risques pouvant, selon elles, menacer Lacanau.

D | Etude de faisabilité d'une relocalisation : les premières interrogations.

Présentation réalisée par Arnaud Gueguen

Chargé de mission au GIP Littoral Aquitain.

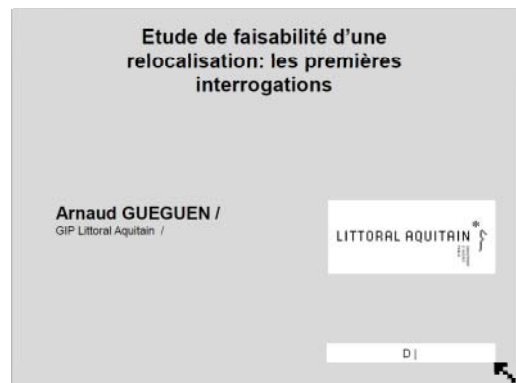




Table ronde, échange entre le public et les intervenants.

Personnes présentes à la table ronde

Jean-Michel DAVID	<i>Maire de Lacanau</i>	Emilio TENA	<i>Ingénieur au cabinet ISL ingénierie</i>
Nicolas CASTAY	<i>Directeur du GIP Littoral Aquitain</i>	Nicolas ROCLE	<i>Chercheur à l'IRSTEA</i>
Arnaud GUEGUEN	<i>Chargé de mission au GIP Littoral Aquitain</i>		

Les questions du public

Dans le cadre des territoires à risque important d'inondation (TRI), définis en application de la directive inondation, il faudra prendre en compte les submersions extrêmes milléniales. Qu'est-ce que cela implique pour votre étude ?

Arnaud Gueguen (GIP Littoral Aquitain)

La question d'un aléa extrême sur la submersion ne concerne aujourd'hui que les territoires avec un risque important de submersion (TRI) identifié par l'Etat. Lacanau a la chance de ne pas être identifiée comme TRI, car les questions de submersion y sont moins prégnantes que sur d'autres territoires littoraux.

Le cabinet ISL Ingénierie pour son étude de dimensionnement des ouvrages prendra en compte un aléa centennal. Les premiers résultats montrent qu'en prenant en compte un aléa centennal, le niveau dynamique maximum est de 9m NGF et les dunes sont environs à 15m NGF de hauteur. Il n'y a donc pas de problème de submersion directe à Lacanau.

Comment sont choisis les membres du Comité de concertation dans le programme d'étude sur la relocalisation ?

Jean-Michel David (Maire de Lacanau)

Nous avons proposé à toutes les associations canaulaises, mais également les associations environnementales, ainsi que toutes les personnes pouvant se sentir concernées par la relocalisation et la gestion du risque érosion, de participer à ce Comité de concertation.

Nous avons convenu dès le départ de limiter à une trentaine de personnes la composition de ce Comité, et ce pour que chacun puisse s'exprimer lors de nos réunions et faciliter l'organisation et l'efficacité lors des ateliers de travail.

Il y a aujourd'hui 34 personnes membres de ce Comité de concertation, qui représentent des associations de quartier, de commerçants, culturelles, d'activités sportives et de loisirs et également



Actes du 3^{ème} forum érosion - Lacanau

des citoyens sans affiliation particulière. Cela permet une grande diversité des opinions. Je tiens à faire remarquer l'assiduité exceptionnelle des membres, car lors des trois premières réunions nous étions presque au complet à chaque séance.

Avez-vous établi une temporalité concernant la disparition de la plage centrale, avec la construction de nouveaux ouvrages de protection ?

Emilio Tena (ISL ingénierie)

Cette question sera étudiée lors la phase 2 de notre étude, dans l'avant-projet de lutte active, qui vous sera présenté en juin 2014 lors du 4^{ème} forum. Cette question nécessite de prendre en compte également le facteur lié au budget sédimentaire, car si celui-ci s'avère en diminution, la plage pourrait disparaître plus rapidement que prévu.

Les parkings actuels constituent-ils un ouvrage de protection, ou bien faut-il redonner à la dune son état naturel pour qu'elle constitue un ouvrage de protection naturel ?

Arnaud Gueguen (GIP Littoral Aquitain)

D'un point de vue fonctionnel, le système de protection de Lacanau est constitué d'un ouvrage longitudinal et d'une dune, ce qu'il y a sur la dune n'a aucun impact.

Emilio Tena (ISL Ingénierie)

La hauteur de dune étant assez importante pour faire barrage au phénomène de « run up » (*NDLR : déferlement d'une vague par-dessus un ouvrage de protection*), il n'est pas nécessaire, d'après les premières estimations, de porter atteinte aux infrastructures actuellement en place sur la dune.

Concernant la politique urbaine de la commune, n'a-t-on pas intérêt à ne pas trop délivrer de permis de construire pour garder de la réserve foncière, afin de plus tard pouvoir relocaliser, puisque cela sera très certainement une nécessité ?

Jean-Michel David (Maire de Lacanau)

Aujourd'hui les décisions des élus concernant l'aménagement du territoire, se font sur la base du Plan d'Occupation du Sol (POS). Ce dernier est en cours de révision, c'est donc toujours le POS approuvé le 9 mai 1995 qui s'applique aujourd'hui. Prendre en compte les questions liées à la relocalisation dans l'aménagement du territoire, c'est se projeter dans 20, 30 ou 40 ans. Nous intégrons aujourd'hui un début de réflexion sur une éventuelle relocalisation. Mais cette relocalisation n'est pas actée et son application réglementaire est aujourd'hui inexistante.

Prendre en compte une éventuelle relocalisation dans les documents d'urbanismes actuels, c'est inévitablement faire face à des recours, pour abus de pouvoir, au tribunal administratif pour non-respect du document existant. La relocalisation et sa temporalité n'étant en rien arrêtées, nous ne pouvons empêcher les propriétaires de construire et la ville de se développer, en se basant uniquement sur une hypothétique relocalisation.

Cependant, nous réfléchissons dans le cadre de cette étude à l'intégration de zonages spécifiques, permettant d'intégrer la relocalisation dans les documents d'urbanisme futurs, si celle-ci devait se réaliser.



Est-il nécessaire pour les propriétaires du front de mer d'entamer des travaux de rénovation, dans l'optique d'une éventuelle relocalisation ?

Nicolas Castay (GIP Littoral Aquitain)

Cette question fait écho à la présentation de l'IRSTEA, concernant le niveau de préoccupation collective et la mise en danger des biens individuels. Les personnes interrogées situent la mise en danger de leurs biens plutôt à moyen-long terme, alors que la préoccupation collective est en grande majorité actuelle et immédiate. Il y a donc une urgence de la réflexion, mais pas nécessairement de l'action.

En tant que responsable administratif du Groupement d'Intérêt Public du Littoral Aquitain je ne peux m'engager uniquement sur les objectifs que nous avons fixés collectivement entre le l'Etat, le GIP et la Mairie. Nos objectifs pour fin 2014, sont d'obtenir des éléments concrets concernant la protection des biens et des activités sur le front de mer et de disposer de nouvelles questions et de nouveaux champs d'exploration sur la question de la relocalisation.

Lorsque la question des travaux sera sur la table, le problème sera-t-il abordé de façon globale comme au temps de la MIACA, ou bien chaque commune agira indépendamment ?

Nicolas Castay (GIP Littoral Aquitain)

Que ce soit dans le cadre de l'appel à projets national relocalisation ou de la mise en place de la stratégie régionale de gestion de la bande côtière, il y a une mobilisation de tous les acteurs aquitains. Sept territoires prioritaires ont été définis au niveau aquitain pour l'adoption de stratégies locales pour faire face à l'érosion, dont les impacts sur les territoires voisins sont pris en compte.

Pourrait-on avoir plus de précisions sur les projets d'extraction de sable au niveau de l'estuaire de la Gironde et des impacts possibles de ces opérations sur l'érosion à Lacanau ?

Eric Mévélec (DDTM 33)

Il n'est pas envisagé d'extraction de granulats dans l'estuaire de la Gironde (le SAGE², récemment arrêté, l'interdit par ailleurs). Le port réalise en continu des opérations de dragages, qui consistent à déplacer le sable vers la sortie de l'estuaire. Cette opération fait l'objet d'une autorisation pluriannuelle au titre de la loi sur l'eau, qui sera renouvelée prochainement, et qui a donné lieu à enquête publique.

Outre les zones d'extraction déjà autorisées, situées au large de la Charente-Maritime, il y a bien un projet d'extraction de granulats marins au large de la Gironde, mais qui se situe à 40 kilomètres de la côte, et qui n'en est pour le moment qu'au stade de l'exploration. Nous aurons en préalable à une exploitation ultérieure, des études précises notamment d'impact sur l'érosion côtière.

Les services de l'Etat sont concernés en premier lieu par les questions de gestion du trait de côte. Nous serons donc extrêmement vigilants à ne pas autoriser des opérations d'extractions qui pourraient avoir un impact sur l'apport en sédiments à la côte, et donc accélérer le phénomène d'érosion. Une première enquête publique a déjà eu lieu et une seconde sera lancée avant le début de la phase opérationnelle du projet.

² Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.



Actes du 3^{ème} forum érosion - Lacanau

Quels sont les financements prévus pour les actions de lutte active ? La commune de Lacanau en tant que site atelier dans l'appel à projets national sur la relocalisation dispose-t-elle de financements de la part de l'Etat ?

Jean-Michel David (Maire de Lacanau)

Si Lacanau a été retenue en tant que site atelier, c'est en considération de sa problématique locale, mais également afin de faire ressortir des éléments qui pourront servir à d'autres territoires soumis comme elle aux phénomènes d'érosion.

Une relocalisation, si elle a lieu, ne pourra se réaliser avant un horizon que nous estimons aujourd'hui à 2040 – 2050. Il a donc été admis que quel que soit le mode de gestion retenu, un certain nombre de travaux de protection devront être réalisés pour préserver l'existant. Il y aura donc une première phase de travaux pour protéger le front de mer, dont les délais ne sont pas encore déterminés et une seconde phase qui dépendra de la faisabilité ou non d'une opération de relocalisation.

Concernant le financement des différentes opérations, nous ne pouvons pas à l'heure actuelle nous hasarder à en définir les futures clefs. Cependant il est important d'avoir à l'esprit que le poids économique et touristique de Lacanau est à replacer au moins à une échelle régionale, car ces activités ne concernent pas uniquement les habitants de la commune. Il faudra attendre que les études soient plus abouties pour définir des partenariats et surtout évaluer le coût des travaux, que cela soit pour la protection ou la relocalisation.

Une chose est aujourd'hui certaine, la commune de Lacanau ne pourra pas supporter seule le coût de tels investissements. La réflexion sur ces questions peut paraître longue, mais elle est complexe et évidemment essentielle à la réussite des projets.

Relocaliser les activités et les biens en arrière, en intégrant un nouveau front de mer consommable et mobile, n'est-il pas plus judicieux que de continuer à défendre un front de mer pour un coût financier très important ?

Jean-Michel David (Maire de Lacanau)

La première question qui fait écho à votre proposition, c'est celle de la faisabilité. Aujourd'hui les études sont en cours pour déterminer si une telle opération de relocalisation est réalisable, il n'est donc pas possible pour un élu à l'heure actuelle de prendre une telle décision. Il n'est pas non plus envisageable de laisser Lacanau océan partir aux flots, c'est pourquoi nous envisageons des actions de protection pour sauvegarder le cœur de vie de la station.

Le choix fait par la municipalité dans son ensemble, a été de réfléchir à différents modes de gestion pour faire face à l'érosion, mais en aucun cas nous ne pouvons abandonner le front de mer avant d'avoir des options viables de repli des activités et des biens menacés.

Aujourd'hui les recettes de la commune sont majoritairement dépendantes de l'économie touristique, elles nous permettent de vivre et de préserver notre cadre de vie, dans lequel l'environnement a une place très importante et fait l'objet de nombreuses actions de protection. On ne peut pas se permettre de simplement faire une croix sur cette activité, sans l'apport de solutions viables pour sa pérennisation.



Actes du 3^{ème} forum érosion - Lacanau

Quels sont les moyens pour sensibiliser les gens sur les passages sauvages dans les dunes ?

Arnaud Gueguen (GIP Littoral Aquitain)

Concernant la protection des milieux dunaires, il y a une action forte de l'Etat à travers son opérateur qui est l'Office National des Forêts, dans la mesure où la majorité des dunes sont domaniales. Il y a des actions importantes pour lutter contre l'érosion éolienne des dunes avec des poses de branchage, mais également des poses de ganivelles pour canaliser les passages sur les dunes. Les actions aujourd'hui mises en place par l'ONF seront maintenues, voire pourquoi pas renforcées dans les années à venir.

Jean-Michel David (Maire de Lacanau)

L'ONF dispose de financements importants pour protéger les dunes et faire de la prévention auprès du public, mais les passages sauvages sur les dunes sont le résultat de comportements individuels qu'il est compliqué de maîtriser. Les touristes ne sont d'ailleurs pas les seuls à blâmer pour ces dégradations. Nous sommes ici confrontés à une problématique d'éducation générale, pour les touristes, mais également les locaux.

Qui prend en charge les financements pour les études qui sont réalisées ?

Nicolas Castay (GIP Littoral Aquitain)

Il y a en premier lieu un effort de compilation des études et des données déjà existantes, qui s'accompagne dans un second temps d'une mutualisation des études et la mobilisation d'organismes publics, comme ici le BRGM, pour limiter les frais d'études.

Les prestations externes par des bureaux d'études, sont financées par un maître d'ouvrage qui est le GIP Littoral Aquitain. Ce dernier réunit tous les acteurs de la côte aquitaine (Etat, Région, les 3 départements, dont le département de la Gironde et toutes les intercommunalités de la côte aquitaine). L'ensemble de ces établissements ont choisi de privilégier les dépenses intégrées, en focalisant les études sur certains sites qui serviront d'exemples aux autres, plutôt que de lancer des études sur tous les différents points de la côte aquitaine.

Concernant l'appel à projets national « Relocalisation », l'Etat participe à hauteur de 150 000 euros, l'Europe verse 45 000 euros et le Conseil Régional d'Aquitaine 55 000 euros. Les trois communes retenues pour participer à cet appel à projets (Lacanau, la Teste-de-Buch & Labenne) participent également au financement, mais de façon limitée (60 000 euros au total), grâce à ces financements extérieurs. Le GIP Littoral Aquitain finance pour sa part 21% de cette étude pour un montant 80 000 euros.

Jean-Michel David (Maire de Lacanau)

Le coût pour la commune, dans cet esprit de mutualisation, est une subvention de 40 000 euros, payable sur deux exercices, ce qui revient à 20 000 euro par an. Contenu de l'enjeu, de tous les travaux déjà réalisés et ceux à venir, pour obtenir les conditions d'une faisabilité d'une opération de relocalisation et de protection, cela représente un coût raisonnable pour la commune.



Actes du 3^{ème} forum érosion - Lacanau

Conclusion de Monsieur le Maire

Je souhaite vous dire en quelques mots combien nous avons tous apprécié votre présence nombreuse ce matin. C'est la confirmation qu'il fallait lancer ce grand défi. Celui-ci ne pourra aboutir que lorsque tous les partenaires qui sont intervenus ce matin auront conclu leurs travaux. Je souhaiterais souligner également l'importance de respecter les orientations de l'Etat et rappeler toute l'importance accordée dans ces études aux contributions du Comité de concertation.

Merci au GIP Littoral Aquitain, merci à Madame la Sous-préfète, merci au Conseil Régional d'Aquitaine, merci à Madame la Députée Pascale Got, merci à la DDTM et surtout merci à vous tous.

Un prochain forum grand public aura lieu en juin 2014, pour continuer à diffuser l'information, et favoriser la critique et l'échange car ils sont utiles. Merci à tous pour votre attention.

Jean-Michel DAVID, Maire de Lacanau, 30 novembre 2013

Prochain rendez-vous

Le 4^{ème} forum grand public sur l'érosion et la gestion du trait de côte aura lieu en juin 2014.

Les documents disponibles

Vous retrouverez toutes les présentations de ce forum, ainsi que celles du second forum de décembre 2012, sur le site internet de la mairie de Lacanau :

<http://www.mairie-lacanau.fr/environnement/381-erosion-du-littoral.html>

Pour en savoir plus sur la stratégie régionale de gestion de la bande côtière et les différentes actions du GIP Littoral Aquitain :

<http://www.littoral-aquitain.fr/spip.php?page=accueil>

Pour mieux comprendre l'appel à projets national de relocalisation des activités et des biens menacés par les risques littoraux :

<http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/relocalisation-des-activites-et-r275.html>